



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 30
- procurations : 2
- absents excusés : 1
- ayant pris part au vote : 28
- abstentions : 4

L'an deux mille vingt et le 9 décembre à 19 heures 08, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 3 décembre 2020, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, MME SIMON-LABRIC, M. ORTIC, MME QUONIAM-DOUREL, M. PUGET, MME TOULZE, M. COMBE, MME JARRIGE, M. CADIEU, MME CABERO, M. DOMENEGUETTY, MME PERROUX, M. MOLET, MME FERRE, MME SERRET-PEREZ, M. GARDE, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, M. CANCEL, MME GRUEL, M. ESPIAU.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME CELERIER (POUVOIR A MME QUONIAM-DOUREL), M. MERLEY (POUVOIR A M. NAVARRO)

Etaient absents excusés : M. BAMIERE

M. JULIEN CADIEU a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2020/102

Objet : Adoption du Procès-Verbal 2020-07 du Conseil Municipal du 4 novembre 2020

Monsieur Le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2020-07 rédigé, suite à la séance du Conseil Municipal du 4 novembre 2020 en intégrant les observations d'une conseillère Municipale.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité moins 4 abstentions,

- d'adopter le Procès-Verbal N°2020-07 rédigé, suite à la séance du Conseil Municipal du 4 novembre 2020 en intégrant les observations d'une conseillère Municipale.

Envoyé en préfecture le 15/12/2020
Reçu en préfecture le 15/12/2020
Affiché le **15 DEC. 2020**
ID : 031-213105612-20201215-D_2020_102-DE



Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint au Maire,
BRIGITTE BEC

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRE



- Transmis le **15 DEC. 2020**
- Affiché le **15 DEC. 2020**